



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 15901

Texte de la question

M. Michel Delebarre attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la baisse annoncée du nombre de contrats aidés. Au plan national, la loi de finances pour 2008 a inscrit un volume de 230 000 contrats aidés du secteur non marchand (contrats d'accès à l'emploi et contrats d'avenir). L'enveloppe notifiée pour la région Nord-Pas-de-Calais au titre de l'année 2008 est de 20 000 contrats, alors qu'en 2007 la région a disposé de 33 800 contrats. Il convient donc de déplorer une baisse de 41 % en un an ! Cette décision pénalise plusieurs milliers d'hommes et de femmes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Elle représente, une nouvelle fois, un mauvais coup porté aux structures et associations d'insertion, dont les actions ont pourtant largement fait leur preuve. Aussi aimerait-il connaître la position du Gouvernement à ce sujet, et notamment les mesures que celui-ci compte mettre en oeuvre pour pérenniser les parcours d'insertion.

Données clés

Auteur : [M. Michel Delebarre](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15901

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 février 2008, page 907

Question retirée le : 12 février 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)